MUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS

.....

Ce mémo est mis à votre disposition pour reprendre de façon simple et transparente les principales caractéristiques de cette solution d'épargne.

L'essentiel

Amundi Responsible Investing - Impact Green Bonds est un compartiment d'une SICAV de droit français géré par Amundi Asset Management ayant pour objectif de sélectionner des obligations vertes dites "green bonds" qui respectent les critères Green Bonds Principles et dont les projets financés ont un impact positif mesurable sur la transition énergétique et écologique sur un horizon de placement minimum recommandé de 3 ans. Le fonds n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital.

CARACTERISTIQUES Code ISIN: FR0013411741 (part P)

Profil de risque et de rendement (1) : 3 (sur une échelle de 7)

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

Amundi Responsible Investing - Impact Green Bonds peut être souscrit dans un Compte Titres Ordinaire (CTO)

ou dans un contrat d'Assurance-Vie

MONTANT MINIMUM 1 action (1ère souscription), Millième de part (souscriptions ultérieures)

VERSEMENTS Libres (CTO ou Assurance-vie).

DURÉE DE PLACEMENT L'horizon de placement recommandé est de 3 ans minimum.

DISPONIBILITÉ Les parts peuvent être cédées ou arbitrées à tout moment selon les modalités prévues au sein de l'enveloppe

d'épargne (CTO ou Assurance-vie).

PROTECTION DU

CAPITAL risques : r

Le fonds présente un risque de perte en capital et n'offre pas de garantie de performance. Autres principaux

risques : risque de crédit, risque de liquidité, risque de contrepartie.

FRAIS Frais de souscription : 1% TTC maximum

Frais de sortie : néant

Frais courants : 1,06% ttc (L'OPCVM n'ayant pas encore arrêté ses comptes, le pourcentage des frais courants présenté ci-dessus est une estimation. Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant

exact des frais encourus)

Commission de surperformance : Néant

FISCALITÉ Fiscalité du CTO ou du contrat d'Assurance vie, suivant l'enveloppe d'investissement

(1) Correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.



Bon à savoir

POINT D'ATTENTION

Nous attirons votre attention sur le fait qu'investir sur les marchés financiers nécessite une connaissance préalable et une acceptation des risques qui y sont associés.

SITE INTERNET

www.ca-sicavetfcp.fr : pour vous informer sur le fonds

SERVICES EN LIGNE

 Invest Store est un service en ligne pour gérer votre portefeuille CTO en temps réel, passer des ordres de bourse et accéder aux dernières actualités financières. Il se décline en 2 versions : Invest Store Initial, pour disposer des services essentiels de la bourse en ligne, et Invest Store Intégral, pour plus de services d'experts et d'outils.

Pour connaître les conditions d'adhésion à ce service, rapprochez-vous d'un Conseiller Crédit Agricole

SERVICES COMPLÉMENTAIRES • Alerte et Sécurisation des plus-values :

- Alerte dès qu'un objectif de performance que vous avez fixé est atteint (CTO uniquement)
Pour connaître les conditions d'adhésion à ces services, rapprochez-vous d'un Conseiller Crédit Agricole

SOCIETE DE GESTION

Amundi Responsible Investing - Impact Green Bonds est un fonds géré par Amundi Asset Management | Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n°GP 04000036 - SAS au capital de 1 086 262 605 euros - Siège social : 90 boulevard Pasteur, 75015 Paris - 437 574 452 RCS Paris.



Ce fonds est géré par Amundi, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036. SAS au capital de 1 086 262 605 euros. Siège social : 90, boulevard Pasteur - 75015 Paris - 437 574 452 RCS Paris. La documentation juridique du fonds est disponible dans les agences du Crédit Agricole proposant cette offre ou sur le site ca-sicavetfcp.fr et doit vous être remis préalablement à toute souscription. Informations promotionnelles non contractuelles destinées au public, ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation, ni une offre de contrat. Avant tout investissement, il appartient à toute personne intéressée par un OPC, de s'assurer de la compatibilité de son investissement avec les lois dont il relève ainsi que de ses conséquences fiscales et de prendre connaissance du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) en vigueur et relatif à cet OPC et plus particulièrement les sections sur les risques, les frais et les principales caractéristiques. L'OPC cité n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital, notamment en raison des fluctuations de marché. Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps, ne font l'objet d'aucune garantie et ne sont donc pas un indicateur fiable des performances futures. Toute souscription dans un OPC se fait sur la base du DICI et de sa documentation réglementaire.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Provence Côte d'Azur (CA PCA), société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est situé Avenue Paul Arène à 83300 Draguignan Cedex, immatriculée au RCS de Draguignan sous le n° 415 176 072. Société de courtage en assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07 005 753-www.orias.fr ;Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 83022021000000012 délivrée par la CCI du Var, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrée par CAMCA 53 rue de la Boétie - 75 008 PARIS

Document non contractuel - Informations valables au 01/05/2020, susceptibles d'évolutions